Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét., 2012, 12 : 109-131

1917-1918. LA QUESTION DES EFFECTIFS ÉQUINS

Par Claude MILHAUD

***** *Docteur Vétérinaire, Vétérinaire Général Inspecteur (2s)*
Membre de l'Académie Vétérinaire de France
18 avenue Jean Jaurès, 92140 Clamart
clmilhaud@orange.fr

Communication présentée le 12 mai 2012

Sommaire : Au printemps 1917, les armées françaises alimentant difficilement leurs 1 100 000 chevaux et mulets, doivent en réduire le nombre. La réorganisation des unités et l'élimination des animaux les moins aptes ramènent ces effectifs à 924 000 animaux au 1er novembre 1917. Ces mesures n'évitent pas une réduction de la ration dispensée. En janvier 1918, il est décidé de fournir 160 000 chevaux et mulets à l'American Expeditionary Force. Cette décision aggrave sensiblement la pénurie en chevaux que connaissent alors les armées françaises. Opportunément, l'armistice du 11 novembre permet d'échapper à une chute catastrophique du nombre et de la qualité des chevaux.

Mots-clés : *première guerre mondiale, effectifs équins, chevaux, mulets, American Expeditionary Force, armées françaises*

Title: 1917-1918: the question of equine effectives

Summary: In the spring of 1917, French Armies had difficulties feeding their 1.100.000 horses and mules, and therefore were forced to reduce their number. Through the reorganization of units and the weeding out of the weakest animals, the effectives were reduced to 924.000 by the 1st of November 1917. These measures did not prevent a food rationing. In January 1918, it was decided that the American Expeditionary Force would be supplied with 160.000 horses and mules. These decisions only worsen the shortage of horses for the French Armies. At the right moment, the armistice of 11 November allows avoiding a catastrophic fall both in number and quality of horses.

Key words: *First World War, equine effectives, horses, mules, American Expeditionary Force, French Armies*

INTRODUCTION

Tous les ouvrages spécialisés l'assurent, l'Armée française a perdu au cours de la première guerre mondiale 1 140 000 chevaux et mulets. On peut s'étonner de l'importance de ce nombre qui correspond à une perte globale de 25 % des effectifs équins par année de conflit. Cependant, pour juger et comprendre les causes d'une telle hécatombe, on interroge en vain l'immense littérature consacrée à la Grande Guerre. Les travaux consacrés au sort des chevaux et des mulets font exception[1, 2]. Quant aux ouvrages de synthèse, tous fournissent sans justifications les mêmes données. Restent quelques éléments anecdotiques glanés çà et là dans les mémoires de combattants ou de chefs militaires. Cette indigence de documentation, quand il ne s'agit pas d'inexactitudes, invite à revenir aux sources conservées par le Service Historique de la Défense à Vincennes. C'est là que se dévoile toute l'étendue de la question, sensiblement

[1] BALDIN, 2007.

[2] BRUNEAU, 2005.

différente, on va le voir, de ce que le laisse entendre la littérature classique.

La présente communication s'attache à l'un des principaux aspects de ce fonds inédit : la question des effectifs équins en 1917-1918. Au commencement de cette période, les responsables militaires, avec ceux du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, doivent faire face à une crise préoccupante d'approvisionnement en avoine, le « carburant » des équins. Composant avec cette pénurie, ils tentent en 1918 de maintenir le potentiel opérationnel des armées avec des effectifs équins épuisés et décimés par quatre années de guerre.

Après la présentation, dans une première partie, des effectifs équins des armées françaises au 1er janvier 1917, la seconde partie envisagera la gestion du manque d'avoine qui a débuté au printemps de la même année. La période allant de l'automne 1917 à l'automne 1918 fera l'objet de la troisième partie. À ce moment crucial, le commandement essaya de pallier à la fonte des effectifs équins sans pouvoir en améliorer l'alimentation. Trois brèves réflexions tiendront lieu de conclusion.

SITUATION GÉNÉRALE DES EFFECTIFS ÉQUINS DES ARMÉES FRANÇAISES EN JANVIER 1917

Début 1917, les armées françaises comptent 1 106 000 chevaux et mulets, dont 830 000 (75 %) sur le théâtre d'opérations de France[3]. Après les dures batailles de Verdun et de la Somme en 1916, le taux de renouvellement de l'effectif, ou d' « entretien », terme pudique qu'on utilise alors, est évalué entre 10 et 15 000 animaux par mois. Jusque-là, les trois-quarts de l'« entretien » étaient assurés par des importations venant des États-Unis et d'Argentine. Ainsi, en 1916, les armées du Nord et du Nord-Est ont-elles reçu 198 977 chevaux et mulets importés, pour 53 545 achetés en France. Compte tenu de la rigueur budgétaire et des difficultés introduites par la guerre sous-marine[4], les prévisions d'achats à l'étranger tomberont à 125 000 animaux pour 1917[5].

La répartition de ces effectifs au sein des différentes armes a fortement évolué depuis le début de la guerre. La cavalerie, malmenée en 1914 pendant la phase de mouvements[6], a été réorganisée et réduite de 10 à 6 divisions tandis qu'étaient dissous 100 escadrons divisionnaires[7] et 70 escadrons de réserve[8]. Dans l'artillerie en revanche, les besoins en chevaux de trait n'ont cessé d'augmenter. Faute de mieux, l'artillerie lourde se contente de la traction hippomobile (seulement 20% des batteries sont motorisées). De son côté, l'artillerie de campagne **(Fig. 1)** manque de chevaux de trait léger après les pertes qu'elle a subies lors des batailles de 1916.

Viennent enfin les transports hippomobiles qui assurent la majorité du ravitaillement en vivres, matériel et munitions à partir des « Gares Régulatrices[9] » **(Fig. 2)** et des « Gares d'Origine d'Étape[10] ». Les trop rares engins motorisés sont réservés aux situations d'urgence. La distribution sur le terrain des chevaux et des mulets employés à l'approvisionnent rappelle par sa géométrie les ramifications d'un lacis sanguin capillaire qui longerait le front sur toute sa longueur et qu'alimenteraient les vaisseaux du réseau ferré.

Malgré son incontestable utilité, l'abondant effectif équin témoigne, début 1917, d'un état physique peu satisfaisant, sinon inquiétant :

---

[3] *Étude de la Direction de la Cavalerie*, *mai 1917.* Archives du Service Historique de la Défense (SHD) Carton 7 N 455.

[4] *La guerre sous-marine*, interrompue par les Allemands à la suite des réactions provoquées par le torpillage du Lusitania (7 mai 1915), est reprise le 31 janvier 1917 en réplique au blocus Allié. Au printemps 1917, sur 40 navires céréaliers susceptibles d'assurer le transport de l'avoine, il en subsiste 19. SHD, 7 N 457.

[5] *Note du 18 mars 1917 de l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation*, SHD, 7 N 453.

[6] BOULLAIRE, 1923 ; BOUCHERIE, 1924.

[7] *Escadrons divisionnaires*. Chaque division d'Infanterie est dotée d'un escadron divisionnaire de cavalerie chargé notamment de la mission d'éclairage.

[8] Ensemble de textes datés de mai à octobre 1916. SHD, 7 N 404.

[9] *Gare Régulatrice* (GR) : nœud ferroviaire situé dans la zone arrière des armées au sein duquel s'organise la répartition du ravitaillement d'une armée.

[10] *Gare d'Origine d'Étape* (GOE) : Dans le cas de gares régulatrices relativement éloignées du front une ligne de chemin de fer est prolongée jusqu'à une GOE située dans la zone des étapes.

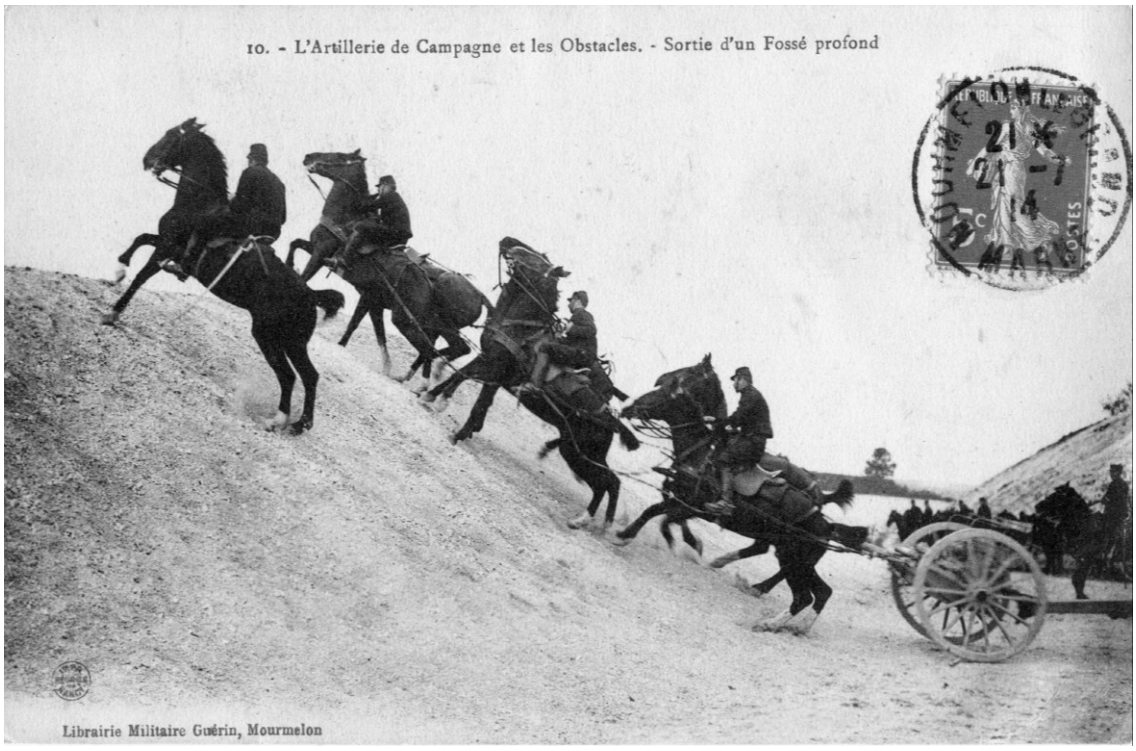

Fig. 1 : L'artillerie de campagne à l'exercice, au début du XXe siècle. (Cliché F. Vallat)

Fig. 2 : Gare régulatrice. ECPAD (SPA 29 M 502)

il souffre de sous-nutrition. Après l'immobilisation du front, en novembre 1914, les ressources en fourrage de la zone des armées se sont épuisées, alors qu'on misait sur elles pour compléter la ration réglementaire de 1913. Les services de l'Intendance ne peuvent y remédier. Ils peinent déjà à assurer la ration prévue, une moyenne, par cheval et par jour, de 5,5 kg d'avoine (ou succédanés)[11], 2 kg de foin, 2,5 kg de paille[12]. De sorte que, depuis deux ans, l'alimentation des effectifs souffre d'un déficit quantitatif autant que qualitatif (manque de vert), et ne correspond nullement aux efforts exigés[13].

Dès février 1916, un témoignage décrit l'état pitoyable des chevaux en Argonne : « *Un peu plus loin, en remarquant du mouvement sous les arbres, je vois des voitures et des chevaux dont quelques uns abrités par de la tôle ondulée, et beaucoup à la corde. Ce sont de pauvres bêtes squelettiques, avec de vastes plaies sous les flancs. Elles se rendent service en se grattant mutuellement ou en se frottant aux troncs d'arbres qui restent debout. La plupart étaient abattus et leur écorce mangée par les chevaux*[14]. »

Pas assez nourris, mal protégés des intempéries, sommairement pansés, soumis à un travail intensif, comment ces animaux ne deviendraient-ils pas la proie des maladies classiques du cheval de guerre ? Si la morve, apparue dès les premiers mois du conflit, est bien contenue en ce début de 1917 grâce à la malléination, la gale, qu'aucun traitement efficace ne maîtrise encore à l'échelle des armées[15], fait ses habituels ravages d'hiver[16]. Quant à la lymphangite épizootique, très probablement introduite par les chevaux et les mulets d'Afrique du Nord, elle ne cesse de s'étendre[17]. **(Fig. 3 et 4)**

Pour faire face à ces maladies ainsi qu'aux nombreux traumatismes logiquement associés au service de guerre, le soutien vétérinaire d'abord implanté au sein des unités va s'exercer surtout dans les formations improvisées par le service des Remontes, les *dépôts de chevaux malades ou blessés* (DCM). En novembre 1917, ces structures, que commandent des officiers de cavalerie, seront rebaptisées *hôpitaux vétérinaires*. Elles sont situées dans la zone des étapes, à distance variable du front. Celles que l'on destine aux soins de longue durée sont reléguées à l'arrière. Chaque vétérinaire a la charge d'environ 300 à 500 chevaux ou mulets hospitalisés[18].

PRINTEMPS –AUTOMNE 1917 : GESTION DE LA PÉNURIE D'AVOINE

L'heure du choix

Rappelons que, fin mars 1917, la guerre sous-marine réduit fortement l'importation d'avoine des États-Unis, alors que la récolte française à venir s'annonce déficitaire. Le ministère de l'Agriculture et du Ravitail-lement adresse une mise en garde solennelle à l'Administration Générale de la Guerre : « *J'ai l'honneur d'appeler de façon toute particulière votre attention sur la situation particulièrement critique à l'heure actuelle du ravitaillement des armées en avoine et succédanés. Cette situation ne pouvant que s'aggraver, il*

[11] *Ration réglementaire*. Pour faciliter les prévisions des logisticiens, la ration minima moyenne d'avoine fournie par l'Intendance est fixée à 5,5 kg par équidé. En réalité elle varie de 7 kg pour les chevaux de gros trait à 4,9 kg pour ceux de la cavalerie légère. Ces normes fixées avant guerre n'ont pas pris en compte l'alourdissement progressif des effectifs dû à la réduction de la cavalerie au profit de l'artillerie et des convois. SHD, 16 N 2550, doc[t] 161.

[12] *Instruction complémentaire sur le service de l'alimentation,* SHD, 16 N 2303 ; HOUDEMER, 1917.

[13] HOUDEMER, 1917, donne les rations en fonction de l'activité.

[14] MAUFRAIS, 2008. p 56

[15] *Traitement de la gale*. Trop exigeant en main d'œuvre, le traitement par topiques, après rasage, se révèle inefficace en situation opérationnelle et pour des effectifs importants. Au printemps 1917, les bains de solutions soufrées décidés fin 1916 sont d'introduction récente dans les armées françaises (trois « piscines » sont seulement installées). Le traitement gazeux en est à la phase d'expérimentation. SHD, 16 N 2550.

[16] MILHAUD, 2008, p 17.

[17] *Ibid*., p. 18-19.

[18] *Lettre du 15 janvier 1917 Grand Quartier Général/ 1° Bureau à Direction de l'Arrière*, SHD, 16 N 2549.

Fig. 3 : Cantonnement de fortune. ECPAD (SPA 25 T 1061).

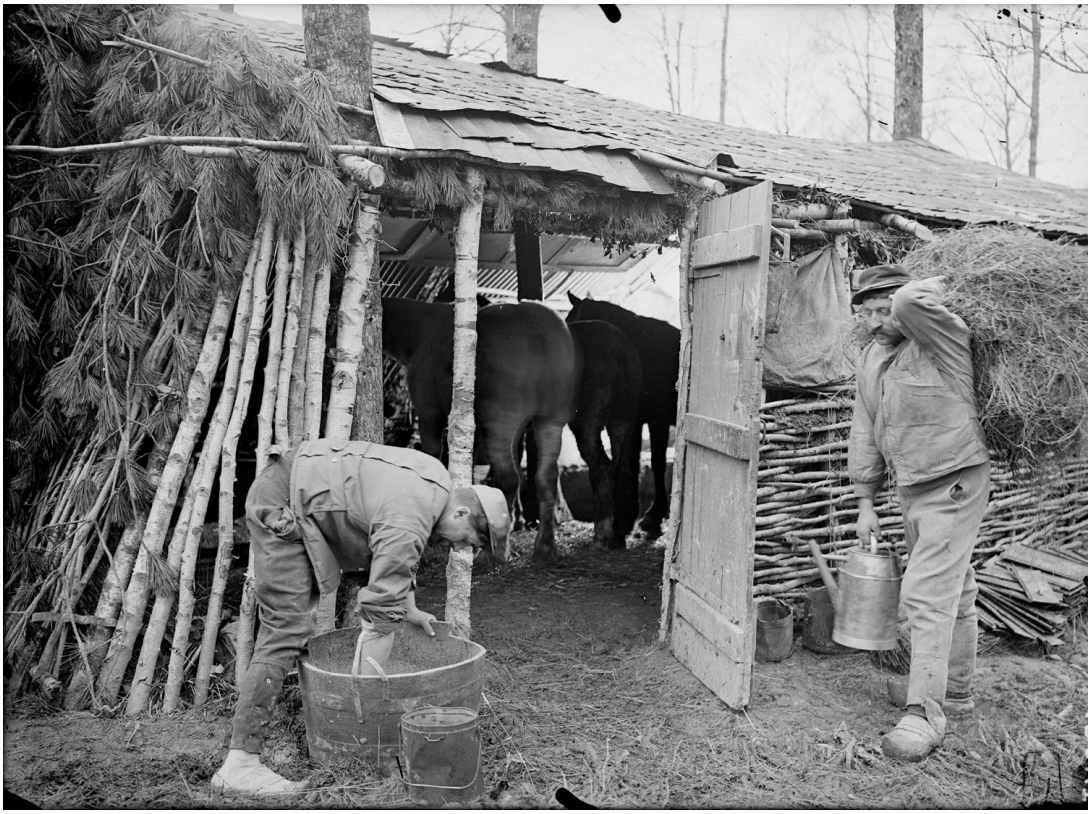

Fig. 4 : Cantonnement de fortune. ECPAD (SPA 25 T 1055).

est indispensable que des mesures soient prises immédiatement pour y remédier[19]. »

Cet avertissement sous-entend la nécessité pour le Commandement de ralentir la consommation globale de ses effectifs équins, ce qui revient soit à diminuer le nombre de têtes, soit à réduire les rations individuelles. Le 2 avril, les experts des parties concernées se réunissent à la demande du ministère de l'Agriculture. Ils proposent[20] une mise à l'étude de la réduction des effectifs équins. À leurs yeux, la diminution des rations quotidiennes ne saurait être envisagée. Une semaine plus tard, à la veille de l'offensive du Chemin des Dames, le général Nivelle, Commandant en chef des Armées du Nord et du Nord-Est, partage leur avis : « *Je me permets d'attirer votre attention avant tout sur les conséquences que peut avoir la réduction des livraisons d'avoine et de foin. De tous côtés il m'est signalé que les chevaux insuffisamment nourris ne peuvent supporter le travail auquel ils sont soumis et que les pertes en chevaux augmentent de ce fait dans de notables proportions. Cette situation peut devenir critique au cours des prochaines opérations. Aux pertes qui résulteront de l'épuisement, qui s'accroîtront à ce moment où les chevaux doivent fournir des efforts intensifs, viendront en effet s'ajouter les pertes par le feu*[21]. »

Le ministre décide donc, le 21 mai, de réduire d'au moins 100 000 animaux les effectifs équins globaux de l'Armée française, soit environ de 9 %.[22]. Une mesure de compression deux fois plus importante (200 000 têtes) est envisagée à moyen terme. Elle ne sera pas appliquée[23].

Directive ministérielle du 23 mai 1917

Le ministre de la Guerre, Paul Painlevé, demande à Pétain, nouveau Commandant en chef des Armées du Nord et du Nord-Est, que l'ensemble du dispositif militaire supporte l'effort de réduction des effectifs[24]. En concertation avec l'EMA, des propositions d'application précises devront lui être faites avant le 30 mai. Il annonce d'emblée une série de mesures d'accompagnement :

- suspension des importations de chevaux,
- réduction au strict nécessaire des achats réalisés en France,
- pour les animaux des unités au repos, diminution de la ration d'avoine,
- développement du réseau ferré à proximité du front,
- enfin, de manière quelque peu surprenante, *« [...] remaniement de l'organisation des moyens hippomobiles pour obtenir le meilleur rendement, l'emploi de véhicules automobiles, d'ânes*[25]*, de chiens*[26] *partout où cela sera possible*[27] ».

[19] *Lettre du 29 mars 1917. Le Ministre du Ravitaillement, au Sous-Secrétaire d'État à l'Administration générale / Ministère de la Guerre,* SHD, 7 N 455.

[20] Sous réserve de consultation du Haut Commandement et de l'État-Major de l'Armée (EMA).

[21] *Lettre du 9 avril 1917. Le Général Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est, à l'État-Major de l'Armée / 4e bureau (signée Nivelle),* SHD, 7 N 455.

[22] C'est-à-dire : les Armées du Nord et du Nord-Est, l'Armée d'Orient, les dépôts et établissements de l'Intérieur et d'Afrique du Nord. Cette décision sera transmise le 23 mai au général Pétain, nouveau Commandant en chef des Armées du Nord et du Nord-Est (*cf. infra*).

[23] *Lettre du 21 juillet. Le Ministre de la Guerre, au Chef d'État-Major Général de l'Armée (signée Painlevé),* SHD, 7 N 455.

[24] *Note du 23 mai 1917. Le Ministre de la Guerre, au Chef de l'État-Major Général de l'Armée (signée P. Painlevé),* SHD, 16 N 2555, 6623/2 et 7 N 455. Pétain a remplacé Nivelle à la tête des armées du Nord et du Nord-Est le 15 mai 1917.

[25] *Utilisation d'ânes*. Les ânes apparaissent dans les armées françaises de l'automne de 1916 au début de 1917 (15 000). Lors de la remise en état des champs de bataille de Verdun, les ânes, porteurs de petite taille, dociles et rustiques, se révèlent particulièrement utiles. Rapidement, ces qualités conduisent à les utiliser aussi pour le ravitaillement des unités en première ligne, activité particulièrement éprouvante et dangereuse pour les hommes. SHD, cartons 16 N 2549 et 16 N 2550.

[26] *Utilisation des chiens*. La traction de charges par des chiens est essentiellement improvisée, le plus souvent sur initiatives locales, à l'exception de l'utilisation organisée de chiens de traîneau importés d'Alaska (52 traîneaux et 312 chiens en

Un cadre général est défini, qui tente d'accélérer la réforme et la vente des chevaux et mulets définitivement inaptes au service de guerre. Les inaptes temporaires seront prêtés aux agriculteurs. Les animaux irrécupérables seront, eux, abattus pour être consommés. Un nombre limité de chevaux valides sera cédé aux unités de l'*American Expeditionary Force* (A.E.F.) qui commencent à arriver en France.

Aggravation de la situation : « le double choix »

Dans le courant du mois de juin, la récolte d'avoine s'avère pire encore qu'attendue (3 200 000 tonnes pour 4 100 000 l'année précédente), alors qu'il n'y a guère à espérer des importations transatlantiques mises à mal par les sous-marins ennemis. De plus, la réduction des effectifs a pris du retard (*cf. infra*). On ne peut plus maintenir le stock de sécurité d'avoine à son niveau minimum de 30 jours. Aux compressions des effectifs, force est donc d'associer la réduction des rations individuelles.

Fin juillet, l'EMA propose à Pétain de viser :

- soit l'objectif de 750 000 équidés recevant 5 kg d'avoine ou de succédanés,
- soit celui de 680 000 animaux avec une ration maintenue à 5,5 kg[28].

La proposition s'accompagne de suggestions de ressources complémentaires :

- intensification de la récolte de foin dans la zone des armées,
- récolte du foin dans les prairies d'altitude négligées depuis la mobilisation,
- mise à disposition des agriculteurs de main-d'œuvre supplémentaire (troupes au repos) et d'engrais.

Le 2 août, Pétain, adopte la première des solutions préconisées par la Conférence interministérielle du 30 juillet : il va réduire ses effectifs équins à 750 000 chevaux et mulets, lesquels ne recevront plus qu'une ration moyenne d'avoine (ou succédanés) de 5 kg[29]. Les unités seront autorisées à augmenter de 300 g la distribution quotidienne de foin et de 200 g celle de son, une éventualité illusoire en raison des capacités limitées de pressage du foin.

Un mois plus tard, l'Armée d'Orient voit à son tour ses effectifs équins limités à 100 000 animaux. Pour économiser l'avoine et par facilité logistique, chaque animal reçoit par jour 3,750 kg d'orge d'Afrique du Nord et 1,250 kg de pois chiches importés d'Inde. Le rationnement se calque sur celui de l'Armée britannique cantonnée sur le même territoire[30].

Enfin, le 27 septembre, les effectifs des dépôts et établissements militaires de l'Intérieur sont ramenés à 115 000 animaux auxquels chaque jour ne sont plus distribués que 4,5 kg d'avoine (ou succédanés)[31].

Organisation générale de la réduction des effectifs équins

Front de France : Armées du Nord et du Nord-Est

Il s'agit pour l'État-Major des Armées du Nord et du Nord-Est (le Grand Quartier Général, GQG), de réduire les effectifs équins des huit Armées et du 36e Corps d'Armée, de 827 336 à la date de la décision du Ministre à 750 000, dans un délai de trois semaines.

remplacement des mulets, dans les Vosges et pendant les mois d'hiver). SHD, 16 N 261 ; Dossier 6Ye 19611 - Capitaine Moufflet, SHD, 19 N 32.

[27] *Lettre du 21 juillet. Le Ministre de la Guerre, au Chef d'État-Major Général de l'Armée (signée Painlevé),* SHD, 7 N 455.

[28] *Lettre du 21 juillet 1917. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est,* SHD, 7 N 455.

[29] *Lettre du 2 août. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est, à l'État-Major de l'Armée/ bureau organisation mobilisation,* SHD, 7 N 455.

[30] *Lettre du 19 septembre 1917. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, au Commandant en Chef des armées alliées en Orient*, SHD, 7 N 455.

[31] *Lettre du 27 septembre 1917, idem, ibid.*

Cette déflation comprend trois volets. Les deux premiers sont dictés par la directive ministérielle :

- arrêt des acquisitions,
- élimination des animaux les moins aptes.

Pour remplacer les pertes, on cesse de faire appel aux dépôts de l'Intérieur. D'ailleurs ceux-ci ne sont plus approvisionnés, suite à l'interruption des importations et à la réduction drastique des achats en France[32].

L'élimination des animaux médiocres passe pour améliorer la qualité moyenne des effectifs. L'abattage des animaux atteints d'affections difficilement curables, comme l'évacuation vers l'Intérieur de ceux dont le traitement dépasserait un mois, désengorgent les *dépôts de chevaux malades* (DCM). Ceux-ci pourront dès lors se consacrer à l'expertise des animaux inaptes ou peu aptes au service envoyés par les unités. Enfin, 12 000 chevaux sont vendus, non sans marchandage, à l'A.E.F.[33].

- Le troisième volet de la déflation concerne la réorganisation par le GQG d'un certain nombre d'unités. On révise d'abord la dotation de chacune d'elles. Ensuite, des réductions des effectifs équins sont respectivement appliquées à l'artillerie, à la cavalerie et aux transports[34].

L'exécution de ce programme, adopté dans un contexte opérationnel, se révèle moins rapide que souhaité. Le travail d'état-major n'est terminé que le 10 juillet, et le nombre de 756 923 chevaux et mulets ne sera atteint qu'en septembre[35]. Une deuxième série de mesures, prises début octobre sous la pression de l'EMA, vise des économies dans l'artillerie et les services. Complétant les dispositions précédentes elle permet de dépasser les objectifs initiaux. Au 1er novembre 1917, il ne reste plus que 733 955 chevaux sur le théâtre d'opérations de France[36].

Dépôts et établissements de l'Intérieur

À l'Intérieur, l'effort de réduction porte essentiellement sur les effectifs des dépôts de chevaux, en épargnant toutefois les établissements militaires de l'Intérieur (écoles et centres d'instruction, hôpitaux, états-majors des Régions Militaires). La réserve d'animaux destinée à combler les pertes est limitée à 30 000 chevaux et mulets, donnant une latitude de renouvellement de deux à trois mois. Comme il faut au moins quatre mois pour mettre en condition et dresser les animaux acquis, une intensification brutale des opérations ne manquerait pas d'épuiser un aussi faible approvisionnement. Ce risque consenti, l'effort de réduction est conduit à son terme. Les dépôts et établissements militaires de l'Intérieur n'entretiennent plus, au 1er novembre 1917, que 94 245 chevaux et mulets[37].

---

[32] *Achats en France*. Dans le cadre de la politique générale de soutien de l'élevage équin, l'achat des jeunes chevaux de quatre et cinq ans ne peut être totalement suspendu. Cette suspension serait considérée comme une rupture du contrat moral liant l'État et les éleveurs.

[33] *Vente de chevaux à l'A.E.F*. Les discussions portent non seulement sur les prix mais aussi sur la qualité des chevaux. Après trois ans de guerre, la qualité des chevaux disponibles au sein des armées est tout juste convenable. Il faudra un certain temps aux acheteurs américains pour s'habituer à ce médiocre niveau de qualité. *Lettre du 3 novembre 1917. La Direction de l'Artillerie, à l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation.* SHD, 7 N 462.

[34] *Réduction des dotations*. Artillerie : suppression de deux caissons par batterie de 75 mm, des sections hippomobiles des parcs d'artillerie lourde, des montures des cadres de l'artillerie de tranchée. Cavalerie : suppression de 15 escadrons de réserve. Infanterie : suppression des montures d'officiers, des trains de combat des unités territoriales. Transport : réduction des attelages des convois administratifs et auxiliaires, suppression des attelages des boulangeries de campagne et des cuisines roulantes. SHD, 7 N 455 ; 16 N 2555 6623/3.

[35] *14 octobre1917, Note de l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation,* SHD 7 N 453.

[36] *6 décembre 1917. Note de l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, au Ministre de la Guerre / Cabinet*, SHD, 7 N 454.

[37] *Ibid.*

Armée d'Orient

L'Armée d'Orient, malgré l'intensification de ses opérations et sa participation à l'équipement des Armées serbes, grecques et russes[38], n'échappe pas à la double réduction des effectifs équins (116 823 chevaux et mulets au 1er juillet 1917) et de leur ration. Sur ce théâtre d'opérations, à partir du 19 septembre, les chevaux et mulets sont nourris quotidiennement avec 3,500 kg d'orge et 1,500 kg de pois chiches. L'objectif de 100 000[39] chevaux et mulets fixé pour l'Armée d'Orient est atteint au premier novembre 1917[40].

Bilan

La diminution simultanée du nombre d'équins et de la consommation d'avoine a permis « la soudure » avec la nouvelle récolte. Le volume de cette dernière, égal à celui d'une année médiocre (3,5 millions de tonnes d'avoine), exclut toute amélioration des rations. Il implique même que soit maintenu l'effort de réduction des effectifs. **(Fig. 5 et 6)**

Aspects pratiques de l'élimination des chevaux et mulets inaptes au service de guerre

Le GQG se conforme à la note ministérielle du 23 mai[41]. Après révision des dotations des unités, il ne conserve dans les armées que les animaux les plus aptes au service. Les autres seront, suivant leur état, soit prêtés temporairement à des civils, soit définitivement réformés et vendus, soit abattus.

Prêts de chevaux et mulets

Depuis les premiers mois de la guerre, des chevaux et mulets convalescents ou momentanément inaptes sont prêtés aux agriculteurs pour des périodes de six mois. Leur récupération peut se faire à tout moment, dès que l'exigent les impératifs militaires[42]. Ces prêts, bien encadrés et d'esprit « gagnant-gagnant », compensent en partie les effets des réquisitions. Ils contribuent au maintien du potentiel agricole, tout en assurant aux chevaux une récupération satisfaisante grâce à un travail allégé, à une nourriture convenable et à des soins attentifs. Ils sont quelquefois transformés en cessions gratuites dans les zones reprises à l'ennemi, notamment au profit des agriculteurs ou des collectivités. Mais la réduction brutale des effectifs, qui en quelques semaines, livre au prêt et à la réforme des milliers d'animaux, demande quelques ajustements, la répartition équitable entre les Régions Militaires par exemple, ou encore le traitement particulier des juments non gravides : elles sont mises à la disposition des éleveurs[43], et même si possible à leurs éleveurs d'origine. De même, les prêts sont étendus aux domaines du commerce et de l'industrie[44].

Réforme et vente

L'administration des Domaines vend aux enchères les chevaux et mulets réformés comme inaptes au service en raison d'affections chroniques, comme les boiteries ou le cornage. Vu la saturation brutale du marché, l'administration joue quelque peu sur les mots pour liquider plus facilement les animaux. Elle annonce la vente de *« chevaux inutilisables pour les besoins des armées »* et non celle de *« chevaux réformés ».* On permet aux

---

[38] *Effectifs équins des Armées Alliées soutenues par l'Armée d'Orient.* Armée serbe : 36 925 chevaux et mulets ; Armée grecque : 10 480 ; Armée russe : 4 335 ; Détachement albanais : 36. SHD, 7 N 55.

[39] Précisément 98 439 animaux.

[40] *Ibid.*

[41] *Note du 23 mai 1917. Le Ministre de la Guerre, au Chef de l'État-Major Général de l'Armée (signée P. Painlevé).* SHD, 16 N 2555, 6623/2 et 7 N 455.

[42] *Prêts de chevaux aux agriculteurs*. Dès le 26 août 1914 les prêts des chevaux reconnus temporairement inaptes sont autorisés. Ils seront réglementés à partir du 17 octobre 1914. SHD, carton 16 N 2544.

[43] *Télégramme du 26 mai 1917. La Direction de la Cavalerie, aux Circonscriptions d'achats des Remontes de Caen, Bordeaux et Paris,* SHD, 7 N 455

[44] *Lettre du 26 mai. Le Ministre de la Guerre, au Ministre de l'Intérieur,* SHD, 16 N 2555 (6623/3).

Fig. 5 : Lot d'équarrissage. ECPAD (D193-1-848)

Fig. 6 : Convalescents au pré. ECPAD (D193-1-839)

agriculteurs et aux entrepreneurs de la batellerie de participer en priorité aux enchères, dans l'espoir d'effacer un peu le mauvais souvenir des réquisitions insuffisamment dédommagées[45].

Abattage

En pratique, la décision d'abattage relève des officiers de cavalerie commandants de DCM (vu l'éloignement de la commission régimentaire), après expertise vétérinaire et zootechnique. La grille d'appréciation des animaux en traitement dans les DCM, établie par la Direction de la cavalerie pour normaliser l'élimination des animaux, est à la fois sévère et ambiguë[46]. Son interprétation délicate prête aux conflits et même aux abus. Les animaux condamnés sont abattus sur place et cédés, quand cela est possible, à un équarrisseur des environs. Quand leur état sanitaire le permet, ils sont dirigés vers l'un des vingt-et-un centres d'abattage militaires (centres voués essentiellement à l'abattage du bétail). Peu appréciée par le soldat, la viande des chevaux abattus est répartie entre les ateliers de fabrication de saucissons, la consommation civile et celle des prisonniers de guerre[47].

Une élimination systématique, sinon abusive

Sans doute les abattages systématiques ont-ils été pratiqués ici ou là avant de figurer en toutes lettres dans les documents officiels, notamment la *circulaire ministérielle du 27 mai* qui ordonne de réduire de 20 % les effectifs des dépôts de l'Intérieur : *« Seront éliminés tous les chevaux réformés non vendus et les non prêtés. »* La phrase condamne par avance des chevaux et mulets de qualité convenable mais de modèles difficiles à placer sur un marché saturé[48]. Sont ainsi abattus 5 000 chevaux et mulets hospitalisés dans les *hôpitaux vétérinaires* de l'Intérieur, dont on a vu la création récente[49].

Une catégorie statistique apparaît enfin dans les documents, et qui laisse perplexe, celle des *« chevaux disparus des unités*[50] ». Elle suggère soit une tenue très approximative des documents réglementaires par les unités et les états-majors accaparés par les opérations, soit des abattages systématiques sur place, pour ne pas avoir à transférer vers les DCM les chevaux et mulets en piètre condition.

Répartition quantitative des modes d'élimination

Malgré certaines discordances entre les statistiques des différentes structures administratives, ce point est capital. Il convient en effet de relativiser la notion de pertes. Dans le cas particulier de l'élimination organisée, toutes les pertes

[45] *Vente de chevaux réformés*. Les agriculteurs et bateliers verront un peu plus tard leur exclusivité évoluer en « droit de préférence », droit consistant à bénéficier de la priorité dans les enchères. En l'absence d'enchères de leur part acceptées par le service des Domaines, la vente se poursuit à l'adresse de toute personne intéressée. *Lettre du 9 juin 1917, de la Direction de la Cavalerie, aux Gouverneurs et Commandants des Régions Militaires,* SHD, 16 N 2555 6623/3.

[46] *Grille d'élimination élaborée par la direction de la cavalerie* : 1°– élimination immédiate des animaux présentant une gale généralisée. 2°– élimination immédiate des animaux atteints de lymphangite épizootique. 3°– animaux à guérison aléatoire. 4°– animaux dont la guérison ne peut être garantie dans un délai d'un mois. 5°– animaux atteints de maladies chroniques récidivantes, pulmonaires, osseuses, boiteries. 6°– animaux *« méchants et dangereux »*. 7°– animaux de conformation défectueuse. 8°– *« si besoin est, animaux bons pour le service si modèle léger pour la catégorie »*, SHD, 16 N 2555 6623/2.

[47] *Lettre du 10 juin 1917. La Direction de la Cavalerie, à la Direction de l'Arrière,* SHD, 16 N 2555 (6623/2.

[48] *Lettre du 27 mai 1917. Le Ministre de la Guerre, aux Gouverneurs et Commandants de Régions militaires,* SHD, 7 N 454.

[49] Prise dès le 28 mai, cette décision vise à alléger préventivement les hôpitaux vétérinaires de l'Intérieur, en orientant vers l'abattage pour mise en consommation immédiate ou pour fabrication de saucissons 5 000 chevaux dont le pronostic était favorable. SHD, 16 N 2555 6623/3.

[50] *Lettre du 27 mai 1917. Le Ministre de la Guerre, aux Gouverneurs et Commandants de Régions militaires*, SHD, 7 N 454.

comptabilisées par l'armée ne grèvent pas également l'économie nationale. L'examen du **Tableau 1** révèle que près de 70 % des 54 043 premiers animaux éliminés au cours du mois de juin ont été prêtés (28,8 %) ou vendus (40,1 %), et qu'ils ont trouvé une utilité dans le monde civil.

9 mai et le 1er juillet 1917	**Zone des armées**	**Intérieur**	**Totaux**	**Pourcentages globaux**
Prêtés ou cédés à particuliers	3 556 (16,1 %)	12 033 (37,5 %)	15 589	**28,8 %**
Réformés, vendus	7 357 (33,4 %)	14 316 (44,6 %)	21 673	**40,1 %**
Abattus	5 083 (23,1 %)	3 228 (10,07 %)	8 311	**15.3 %**
« Disparus des effectifs des unités »	6 000 (27,2 %)	2 470 (7,7 %)	8 470	**15,6 %**
Total	**21 996**	**32 047**	**54 043**	

Tableau 1 : Répartition des causes d'élimination de chevaux et mulets inaptes au service de guerre, dans le cadre de réduction des effectifs équins décidée le 21 mai 1917. Éléments statistiques extraits de la *Note adressée le 15 juillet 1917 par le bureau « organisation mobilisation » de l'EMA au Major Général.* SHD 7 N 455.

AUTOMNE 1917-AUTOMNE 1918 : PERSISTANCE DE LA PÉNURIE D'AVOINE, GESTION DE LA PÉNURIE DE CHEVAUX ET DE MULETS

Reprise des achats de chevaux et mulets

La fonte du nombre de chevaux n'aurait-elle pas été trop importante ? L'EMA, tout en soutenant encore l'effort de réduction des effectifs, se préoccupe dès le 24 octobre de faire reprendre les achats en France. Il faut non seulement assurer « l'entretien » des effectifs et équiper les nouvelles unités d'artillerie, mais aussi contribuer à la formation des Armées Alliées engagées sur le théâtre d'opérations des Balkans. Les achats sont d'autant plus nécessaires que les dépôts de l'Intérieur ont été vidés de juin à octobre, et que, comme on l'a vu, trois mois au moins séparent l'achat des animaux de leur admission dans les régiments[51]. « *La reprise des achats en France s'impose donc et elle doit être mise en train sans délais […]. Ces achats doivent porter sur un minimum de 10 000 chevaux et mulets par mois*[52]. »

Le Commandant en Chef des Armées du Nord et du Nord-Est insiste : « *Le déficit en chevaux va sans cesse croissant, les corps, sachant ne pouvoir compter sur aucun ravitaillement, n'évacuent que tardivement sur les dépôts de chevaux malades des animaux usés dont la remise en état est impossible ou très longue. D'autre part, en raison des déficits dans les effectifs, les chevaux, en particulier ceux de l'artillerie, sont surmenés. De cette situation résulte pour l'État des pertes considérables que*

[51] *24 octobre 1917. Note de l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, à l'attention du Ministre de la Guerre,* SHD, 7 N 457.

[52] *Ibid.*

seul l'envoi de chevaux par l'Intérieur permettrait d'éviter.[53] »

La reprise des achats est décidée le 6 novembre 1917 : *« Le Ministre de la Guerre prie en conséquence le Général Chef de l'EMGA de donner toutes instructions nécessaires pour la reprise immédiate des achats de chevaux sur le territoire français.*[54] »

Sont autorisés 10 à 15 000 achats par mois, essentiellement des chevaux de trait léger et de trait lourd[55], avec trois mesures subsidiaires :

- développement de la motorisation des transports,
- rachat exceptionnel de chevaux précédemment réformés,
- réquisition des chevaux dits « de luxe »[56].

Il s'agit tout au plus d'assurer les besoins immédiats, tant la situation demeure conflictuelle avec le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement. En effet, à la médiocrité initiale de la récolte s'est ajouté un mauvais stockage lié aux conditions difficiles de battage et de transport. Après plusieurs négociations, un accord de principe n'est obtenu que le 11 janvier 1918, malgré le mécontentement de Foch, chef de l'EMGA, et de Pétain, Commandant en Chef des Armées du Nord et du Nord-Est. Le ministère de la Guerre dégage d'ailleurs sa responsabilité : « *Il ne vous échappera pas que la fixation de ces effectifs aura une répercussion immédiate dans la préparation et la conduite des opérations de guerre à venir*[57]*. »*

Les effectifs équins des Armées du Nord et du Nord-Est sont alors fixés à 700 000 chevaux et mulets, pour l'alimentation desquels seront attribuées quotidiennement 3 500 tonnes d'avoine, soit 5 kg en moyenne par animal. Les formations, établissements et dépôts de l'Intérieur, dotés de 85 000 chevaux et mulets, recevront de leur côté 365 tonnes d'avoine chaque jour, soit en moyenne 4,3 kg par animal. La modicité des rations constitue une limite dont il est difficile de s'affranchir, en particulier pour les animaux engagés dans les opérations.

La conférence interministérielle du 25 janvier 1918

Cette campagne d'achats, menée à partir de la mi-novembre 1917, est loin de donner les résultats escomptés, bien que la direction de la cavalerie double les commissions d'achats, et assouplisse les critères de sélection[58]. Aussi la conférence interministérielle du 25 janvier 1918 décide-t-elle de réduire encore la consommation nationale d'avoine, autant civile que militaire[59].

---

[53] *Lettre du 2 novembre 1917. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord Est, à l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation,* SHD, 7 N 454.

[54] *Lettre du 6 novembre 1917. Le Ministre de la Guerre / cabinet, au Chef de l'État-Major Général de l'Armée. Ibid.*

[55] Répartition pour 10 000 achats autorisés. Chevaux de selle (catégories 1 à 3) : 500 ; chevaux de trait léger (5° catégorie) : 3.500 ; chevaux de trait lourd (6° catégorie) : 5.000. SHD, 7 N 455

[56] *Chevaux dits « de luxe ».* Sont considérés comme « de luxe » les chevaux non utilisés dans l'intérêt de la vie économique du pays ou de la défense nationale. SHD, 16 N 2550 ; *Lettre du 6 novembre 1917. Le Ministre de la Guerre/ cabinet, au Chef de l'État-Major Général de l'Armée*. SHD, 7 N 454.

[57] *Lettre du 13 janvier 1918, le Ministre de la Guerre / l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, au Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, Cabinet,* SHD 7 N 457.

[58] *Aménagements des règles d'achat*. Ces aménagements ne sont appliqués qu'aux chevaux de trait. Ils portent sur la taille : acceptée inférieure à 1,52 m (si le poids de l'animal est suffisant) et sur le rachat d'animaux réformés, sous conditions d'un âge inférieur à 13 ans, d'une valeur inférieure à 1 000 francs, qu'ils soient présentés montés ou attelés (pour éviter les animaux « rétifs ») et sous réserve de 30 jours (pour éviter les boiteries récidivantes). *18 décembre 1917. Rapport de l'État-Major de l'Armée / bureau remontes, au Sous-Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil,* SHD, 7 N 162.

[59] *Interdiction du maïs et de l'orge en tant que produits de substitution pour l'alimentation des chevaux*. Parallèlement à la réduction de la ration moyenne d'avoine attribuée aux chevaux des armées et de l'Intérieur, le maïs et l'orge récemment introduits dans la panification sont interdits d'utilisation comme substituts de l'avoine dans l'alimentation des chevaux. SHD, 16 N 2550 ;

Dans cette perspective, si l'on admet que les autorités américaines achètent en France les chevaux et mulets nécessaires à l'A.E.F., on leur demande d'en assurer l'alimentation à partir des États-Unis, ce qui permettra de sensibles économies d'avoine (environ 120 000 rations quotidiennes). La proposition soulevait jusque-là les réticences de la Direction de la Cavalerie. Celle-ci s'inquiétait de pouvoir acheter en France assez d'équins pour assurer à la fois l'équipement de l'A.E.F. et les besoins des armées françaises[60].

Le 9 février le général J.J. Pershing, commandant en chef de l'A.E.F., accepte au nom de son gouvernement la proposition française. Il précise ses besoins, soit 113 087 chevaux et mulets à livrer entre mars et juillet (22 000 animaux par mois), en suggérant que des commissions d'achats françaises procèdent aux acquisitions, pour éviter une flambée des prix[61].

L'entretien de nos armées (livraison d'environ 10 000 chevaux et mulets par mois), ajouté à l'équipement de l'A.E.F. (porté entretemps à 163 000 animaux), exigent un effort d'achat soutenu. Aussi une réunion interministérielle décide-t-elle, le 19 février, d'augmenter de 30 % le prix moyen des achats et d'abaisser une fois de plus les critères de sélection (taille, poids, admission de chevaux entiers)[62]. Elle augmente le nombre des commissions d'achat, met à leur disposition des véhicules automobiles, et organise la publicité. Les objectifs mensuels, illimités pour l'A.E.F., sont contingentés à 10 000 animaux pour les armées françaises[63].

Février 1918 : les réquisitions deviennent nécessaires

Mais dès le 19 février, il semble impossible d'acheter plus de 100 000 chevaux en cinq mois, attendu que, de novembre et à fin janvier, il n'a pas été possible d'en acquérir mensuellement plus de 10 000. La faiblesse du fonds de roulement des effectifs traduit bien l'insuffisance des achats : les dépôts des armées du Nord et du Nord-Est ne disposent à cette date que d'un mois « d'entretien ».

Tous les expédients sont alors mis en œuvre : récupération d'un maximum de chevaux et mulets dans les établissements et formations de l'Intérieur ; réduction des effectifs destinés à l'instruction des hommes ; réduction à deux mois de la période de mise en condition dans les dépôts.

Pétain redoute des prélèvements sur ses unités au profit de l'A.E.F. Aussi affirme-t-il le 11 mars que « *la réquisition devient indispensable*[64] », alors que l'Inspecteur Général des Remontes, qui garde en mémoire le *« désastre des réquisitions effectuées en 1914*[65] », y reste hostile. Mais le déclenchement, le 21 mars 1918, de l'offensive allemande en Picardie précipite les décisions. L'usure rapide des effectifs dans la bataille (avec des pertes qui passent de 7 500 à 15 000 par mois) conduit l'EMA à proposer au ministre, le 9 avril, des mesures d'extrême urgence : arrêt de la formation de nouvelles unités d'artillerie (3 000 chevaux) ; épuisement des réserves de l'artillerie (3 500 chevaux) ;

Compte rendu de la Conférence interministérielle du 25 janvier 1918. SHD, 7 N 457.

[60] *Compte rendu de la Conférence interministérielle du 25 janvier 1918. Ibid.*

[61] *Lettre du 9 février, du général J.J. Pershing au Président du Conseil, Ministre de la Guerre, G. Clémenceau*, SHD, 7 N 462.

[62] *Abaissement des critères d'achat.* L'âge maximum d'achat des chevaux de selle est reporté à 12 ans. Les tailles et poids minima des chevaux de trait léger passent respectivement de 1,52 à 1,47 m et de 475 à 450 kg, ceux de chevaux de trait lourd de 1,57 à 1,56 m et de 580 à 540 kg. Les chevaux entiers sont acceptés et attribués aux convois et à l'artillerie, structures à même d'utiliser leur puissance généralement supérieure à celle des chevaux castrés.

[63] *Procès verbal de la Conférence interministérielle du 19 février* (23 février), SHD, 7 N 462.

[64] *Lettre du 11 mars. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord Est, à l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie,* SHD, 7 N 457.

[65] *Lettre du 22 mars 1918. L'Inspecteur Général et Permanent des Remontes à l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie,* SHD 7 N 457.

enfin - mesure la plus significative - déclenchement des opérations de réquisition[66].

Le ministre notifie la décision le 12 avril[67]. Le 20 avril, les réquisitions sont autorisées en complément des achats. La somme des acquisitions doit assurer les besoins mensuels des armées françaises (23 000 chevaux et mulets[68]) et les livraisons mensuelles à l'A.E.F (15 000 chevaux et mulets), soit au total 38 000 animaux. Les achats espérés étant de 25 000 par mois, les réquisitions devraient *a priori* se limiter à 13 000 animaux[69].

Pour calmer le mécontentement que provoquent les réquisitions, diverses directives soulignent la nécessité de procéder équitablement. La contribution de chaque département sera proportionnelle à son cheptel équin. Le remboursement d'une réquisition tendra vers le prix d'achat de l'animal. Elles seront retardées dans les départements où les foins sont récoltés. Enfin, la récupération des chevaux ou mulets prêtés aux agriculteurs sera, si possible, compensée par l'attribution d'un animal convalescent[70].

Informé de ces difficultés, l'A.E.F. s'accommode de livraisons mensuelles de 15 000 animaux à condition qu'un certain nombre de chevaux de trait inutilisés par les armées françaises lui soient cédés. Conscients du problème, les Américains décident de privilégier les transports automobiles dans l'organisation de leur montée en puissance[71]. Mais le GQG, devant les pertes infligées par l'offensive allemande dans les Flandres début avril, plaide pour que les réquisitions soient portées à 20 000 par mois : il faut assurer « l'entretien » et permettre la constitution d'une réserve opérationnelle de 10 000 chevaux[72].

D'urgence en urgence : deuxième campagne de réquisition en mai 1918

Les pertes qui résultent de l'offensive allemande du Chemin des Dames déclenchée le 27 mai, ajoutées au rendement médiocre des achats de mars et d'avril, vont amener à une situation d'extrême urgence. Un plan d'application immédiate est adopté[73] :

- suspension des livraisons à l'A.E.F.,
- mobilisation de tous les chevaux et mulets de l'Intérieur aptes au service de guerre,
- réquisitions du mois portées à 35 000 animaux.

Seule la formation des nouvelles unités d'artillerie, plus que jamais indispensables, échappe aux restrictions[74].

En avril et mai, achats et réquisitions s'avèrent encore insuffisants avec 55 163 chevaux et mulets, dont 42 127 sont livrés aux armées françaises et seulement 13 036 à l'A.E.F. qui devrait cesser en principe d'en recevoir après le 1er juin[75].

Malgré les pertes dues à la succession des offensives allemandes, Pétain est persuadé que *« si l'on veut soulager les grandes unités françaises, il faut assurer dès juin-juillet l'importante remonte des divisions améri-*

[66] *Rapport de l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, à la Direction de la Cavalerie, 9 avril 1918*, SHD, 7 N 458

[67] *Lettre du 12 avril 1918. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, à la Direction de la Cavalerie,* SHD, 7 N 457.

[68] *Répartition des 23 000 chevaux et mulets nécessaires aux armées françaises* : « Entretien » des armées du Nord et du Nord-Est (15 000) de l'Armée d'Orient (2 000) et formation de nouvelles unités d'artillerie (6 000).

[69] *Lettre du 12 avril 1918. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, à la Direction de la Cavalerie,* SHD, 7 N 162.

[70] *Lettre du 22 avril. L'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, aux Gouverneurs et Commandants des Régions militaires,* SHD, 7 N 162.

[71] *Lettre du 18 avril 1918. Le Sous-Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, au Chef de l'État-Major de l'Armée,* SHD, 7 N 462.

[72] *Note du GQG / bureau organisation,* début juin 1918, SHD, 7 N 457.

[73] Ce premier plan d'urgence est adopté le 30 mai 1918.

[74] *Note de l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, 30 mai 1918*, SHD, 7 N 458.

[75] *Document de travail « nouvelles ressources » de la Direction de la cavalerie/ bureau remontes, 30 juin*, SHD, 7 N 457.

Fig. 7 : Réquisitions. Rassemblement des chevaux. Bergues (Nord). ECPAD (SPA 16 LO 1273)

Fig. 8 : Réquisitions. Commission à l'œuvre. Bergues (Nord). ECPAD (SPA 16 LO 1269)

caines [...]. J'insiste [dit-il] *pour qu'il soit donné satisfaction immédiatement aux demandes du commandement américain, sans toutefois compromettre le ravitaillement en chevaux de l'armée française [...]. Je vous serais obligé de me faire connaître, dès que possible, les décisions que vous aurez prises sur cette question dont l'intérêt capital ne vous échappera pas*[76] ».

Une commission interministérielle se réunit le 7 juin. Elle propose un plan d'envergure, combinant toujours achats et réquisitions. Il s'agit d'acquérir en deux mois 165 000 chevaux et mulets, 80 000 pour les armées françaises et 85 000 pour l'A.E.F. Les 30 000 achats prévus seront facilités, on l'espère, par des offres de prix majorées de 50 %. Les réquisitions feront le reste. En fournissant 85 000 chevaux et mulets à l'A.E.F., la commission estime que le contrat franco-américain sera rempli, après l'apport déjà consenti de 60 000 chevaux et mulets[77]. **(Fig. 7 et 8)**

Le 26 juin, la suspension des livraisons à l'A.E.F. est donc levée. Mais réception faite des 80 000 chevaux et mulets promis, l'A.E.F. devra assurer par ses propres moyens « l'entretien » de ses effectifs, en important chaque mois 10 000 animaux[78].

Conséquence des réquisitions : la « *préservation des effectifs* » devient enfin une priorité

En dépit des remboursements substantiels et des prêts de chevaux convalescents, les réquisitions ont entraîné une levée de boucliers dans les milieux agricoles. Des mesures vont une fois de plus tenter d'y remédier. Seront exemptés des réquisitions *« les cultivateurs qui se sont démunis de leurs bœufs de travail sur injonction des préfets, dans les régions limitrophes du front*[79] *»*. On traquera plus sévèrement les fraudeurs. Mais à ce moment, c'est surtout la *« préservation des effectifs équins »* qui revient au premier plan.

Depuis 1915, le Commandant en Chef a régulièrement attiré l'attention sur la vigilance que réclament les soins quotidiens des chevaux et des mulets. Certes les difficultés opérationnelles ne favorisent ni les conditions ni la discipline nécessaires à une bonne hygiène des animaux. Mais les fortes pertes associées aux batailles de la Somme et de Verdun souligneront la nécessité de ménager les animaux, notamment de les évacuer avant qu'ils ne tombent dans le marasme, ou que les maladies qui les frappent ne deviennent incurables[80]. **(Fig. 9 et 10)**

En juin 1918, la raison politique, autant que la simple logique, incitent à tout faire pour préserver les effectifs, alors que s'annonce difficile la nouvelle campagne d'acquisitions. Le général Alby, chef de l'État-Major Général de l'Armée par intérim, insiste pour que les chevaux et mulets soient correctement soignés, « *et que toutes dispositions soient prises par le Service vétérinaire en vue de leur conservation, et en particulier pour combattre la gale et*

[76] *Télégramme et lettre du Commandant en Chef des Armées du Nord et du Nord-Est, à l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, 6 juin 1918,* SHD 7 N 457.

[77] *Procès-verbal de la conférence interministérielle du 7 juin 1918* (en présence du Commissaire général aux affaires de guerre franco-américaine, A. Tardieu), SHD, 7 N 462.

[78] *Lettre du 9 juillet 1918. Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, G. Clémenceau, au Commissaire général aux affaires de guerre franco-américaine, A. Tardieu*, SHD, 7 N 462.

[79] *Lettre du 3 juillet 1918. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, au GQG / bureau organisation,* SHD, 16 N 186.

[80] Lettre du 12 janvier 1916. Direction de l'Arrière, au Commandant de la VIe armée, SHD 16 N 2548 (a) ; Note aux armées du Commandant du Groupe des Armées du Centre (GAC), 26 novembre 1916, SHD, 16 N 2549 ; Rapport du Vétérinaire Général Inspecteur Fray, 19 août 1917, SHD, 7 N 457.

Fig. 9 : Bivouac de Dragons à Souain (Marne). ECPAD (SPA 35 M 702

Fig. 10 : Abreuvoir improvisé. ECPAD (21 C 24 48)

la gourme[81] *causes de pertes élevées*[82] *»*. Pour le général Le Rond, directeur de la Cavalerie, l'objectif de réduction des pertes mensuelles de 15 000 à 10 000 n'est pas irréaliste *« si on prend les mesures de conservation qui s'imposent pour éviter les pertes dues au manque de soins aux armées*[83] *»*.

Devenue une préoccupation majeure, la *« préservation des effectifs »* attire l'attention sur la façon discutable dont l'A.E.F. entretient ses effectifs. Les doutes remontent au printemps. Après avoir inspecté sept centres de groupement de chevaux de l'A.E.F, la Mission Vétérinaire de liaison Franco-américaine a signalé d'importantes insuffisances dans l'hygiène générale et dans la lutte contre les maladies contagieuses[84].

Bien sûr, Clémenceau recommande autant l'entretien rigoureux des chevaux et mulets dans les troupes françaises que dans les rangs américains. Mais il n'hésite pas à tirer les conclusions des manquements relevés par la mission : « *Il y a donc un bénéfice immédiat à développer le plus tôt possible dans cette armée* [américaine] *la connaissance de l'hygiène du cheval et la pratique de l'art vétérinaire. Je compte pour atteindre ce résultat à la fois sur l'exemple et la bonne tenue de nos unités et sur les soins attentifs qui seront pris pour renseigner complètement sur le sujet le commandement et les cadres de l'armée américaine.*[85] *»*

En juillet, la réorganisation du service vétérinaire de l'A.E.F. est saluée par le Vétérinaire général inspecteur J. Fray : *« Le service vétérinaire américain qui vient d'être réorganisé sur de nouvelles bases semble vouloir entrer dans la voie des méthodes susceptibles d'éviter la propagation des maladies contagieuses*[86]*. »*

Ces efforts apaisent difficilement les inquiétudes déjà exprimées par le général E. Fayolle : *« On peut prévoir […] que les besoins augmenteront par suite de l'inexpérience des américains dans la conduite des chevaux et des soins à leur donner*[87]*. »*

Plus généralement, l'acuité de la crise des effectifs joue alors un rôle décisif pour le corps des vétérinaires militaires. C'est le souci de *« préservation des effectifs »*, associé à l'action personnelle du Vétérinaire général inspecteur Fray, qui confère au *soutien vétérinaire*[88] l'importance qu'il aurait dû avoir depuis le début du conflit.

Bilan de la seconde campagne de réquisition

Le 14 juillet 1918, la perspective de mener à bien le contrat avec l'A.E.F. conduit le gouvernement à fixer la date de suspension des réquisitions au 10 août, tout en conservant la possibilité de revenir sur sa décision[89].

---

[81] *Gourme*. La réapparition de nombreux cas de gourme, au printemps 1918, correspond aux incorporations massives alors réalisées ainsi qu'à une résistance moindre des animaux due au raccourcissement de la période de mise en condition et aux conditions de transport particulièrement éprouvantes. SHD, 7 N 457.

[82] *Lettre du 14 juin 1918. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation (signée pour le Ministre par le général Alby faisant fonction de chef de l'EMGA), au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est*, SHD, 7 N 457

[83] *Lettre du 27 juin 1918. Le Directeur de la Cavalerie, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est,* SHD, 7 N 458.

[84] *Mission Vétérinaire de liaison Franco-américaine*. Cette mission a été constituée le 16 avril 1918. Composée de deux vétérinaires américains et de deux vétérinaires français, elle a reçu pour mission la coordination des politiques de prophylaxie et de soins aux animaux. SHD, 7 N 462.

[85] *Lettre du 27 juin 1918. Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est*, SHD, 16 N 186.

[86] *Inspection du service vétérinaire de la VIIe armée par le Vétérinaire Général Inspecteur Fray, 12-15 septembre 1918,* SHD, 16 N 186,

[87] *Lettre du 2 septembre 1918. Commandant du Groupe des Armées de Réserve (GAR), aux Commandants des armées du Nord et du Nord-Est. (Signée Fayolle),* SHD, 16 N 186.

[88] *Soutien vétérinaire*. Illustrant la globalité des missions des vétérinaires, le concept moderne de soutien vétérinaire est ici préféré à celui de service vétérinaire, ce dernier n'existant pas en tant qu'entité globale indépendante, douée de sa propre politique et responsable de ses choix.

[89] *Lettre du 17 juillet. L'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie aux Gouverneurs et*

Fin juillet, les 132 758 chevaux et mulets acquis (par achats et réquisitions) sont répartis entre les centres de groupements de l'A.E.F. (80 000) et les dépôts des Régions Militaires (53 000). Ces animaux ne pouvant être immédiatement aptes au service de guerre, de nouvelles mesures d'urgence sont prises courant juin-juillet :

- utilisation de chevaux entiers par l'artillerie et les convois,
- incorporation immédiate des chevaux réquisitionnés dans la zone des armées,
- prélèvement, dans les dépôts, de chevaux d'acquisition récente, afin d'équiper les nouvelles unités d'artillerie lancées dans la bataille[90].

Mais le recours massif aux réquisitions arrive trop tard. Les armées du Nord et du Nord-Est voient fondre leurs effectifs équins alors même que les dépôts regorgent de chevaux et de mulets dont la mise en condition indispensable ne sera pas achevée avant trois à quatre mois. Ce regrettable goulot d'étran-glement a d'autres conséquences négatives. Le classement hâtif des animaux fait livrer des chevaux trop lourds ou trop légers pour leur destination, tandis qu'une épidémie de gourme se déclare, et prolonge encore le séjour des jeunes animaux dans les dépôts[91].

Les attaques allemandes, puis la contre-offensive franco-américaine du 18 juillet, infligent des pertes exceptionnelles. Le GQG s'inquiète de la situation de l'artillerie des armées du Nord et du Nord-Est *« dont les attelages réduits sont prématurément ruinés par le surcroît de fatigue qui leur est imposé*[92] *»*. L'EMA ne peut qu'intervenir auprès des Régions Militaires pour que soient livrés prématurément, avant le 5 septembre, les chevaux et mulets acquis du 1er juin au 10 août[93].

Le choix du maréchal Foch

La faiblesse des effectifs équins immédiatement disponibles début août 1918 (25 à 30 000 chevaux et mulets dans le meilleur des cas) conduit Foch à organiser une réunion au sommet[94]. Sous son impulsion, priorité est encore donnée à l'équipement de l'A.E.F. dont l'essentiel de l'effectif équin est en phase de mise en condition. 13 000 animaux prêts à être livrés sont aussitôt attribués à l'A.E.F. Les Armées du Nord et du Nord-Est, dont les attributions sont momentanément suspendues, ne recevront 10 000 animaux qu'une fois pourvues l'Armée d'Orient (1 500 animaux) et l'Armée grecque (3 000 animaux)[95].

Dans les rangs français, la pénurie est telle que les chevaux convalescents prêtés aux agriculteurs sont récupérés d'urgence, et que les Régions militaires sont conviées à rechercher systématiquement les chevaux et les mulets disponibles. En septembre, une lettre de Foch laisse entrevoir l'acuité du problème : « *Tous les services doivent être comprimés au maximum, et on doit rechercher un large emploi des chevaux non mobilisables, des chevaux et mulets de petites tailles et même des chevaux susceptibles d'être réformés […]. Il est indispensable qu'à l'Intérieur tout soit subordonné aux besoins des armées*[96] *»*.

Commandants des Régions Militaires, SHD 7 N 162.

[90] *Lettre du 8 août 1918, L'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est,* SHD, 16 N 186.

[91] *Lettre du 5 août. L'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, aux Gouverneurs et Commandants des Régions Militaires,* SHD, 16 N 186.

[92] *Lettre du 15 août 1918. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est, à l'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie,* SHD, 16 N 186.

[93] *Lettre du 15 août. L'État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie, aux Gouverneurs et Commandants des Régions Militaires,* SHD, 16 N 186.

[94] Outre Foch, Commandant en Chef des armées Alliées, assistent à cette réunion le Commandant en Chef des Armées du Nord et du Nord-Est, le Chef de l'État-Major Général de l'Armée, et le Commissaire aux Affaires de Guerre Franco-américaines. *Lettre du 18 août 1918. L'État-Major du Maréchal Commandant en Chef des armées alliées, à l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation,* SHD, 16 N 186.

[95] *Lettre du 28 août. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est*, SHD, 16 N 186

[96] *Lettre du 5 septembre 1918. L'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation aux Gouverneurs et Commandants des Régions Militaires (signée Foch, Chef EMGA*), SHD, 7 N 456.

De nouvelles réquisitions ne sont plus possibles, autant pour des raisons techniques (le recensement des chevaux et mulets présents sur le territoire national ne sera pas terminé avant le 1er décembre 1918) que politiques (mécontentement des milieux agricoles, préservation des ressources nationales). Il faut réduire les livraisons aux Armées du Nord et du Nord-Est. Ces dernières ne devraient recevoir au quatrième trimestre que 30 000 chevaux et mulets, alors que leurs besoins sont évalués à 67 000. Incapables de rattraper leur déficit, cela n'ira pas sans menacer gravement leur potentiel offensif. Au 1er octobre leurs effectifs réalisés sont de 660 000 animaux sur la dotation précédemment ramenée à 700 000. Le GQG, qui envisage de dissoudre 10 à 13 divisions ou à supprimer des convois, réorganise l'artillerie de campagne. Il lui faut concentrer ses moyens afin que les batteries, réduites en nombre, gardent leur pleine mobilité en tout terrain et par tous les temps pour accompagner l'infanterie[97].

Dans l'artillerie, après les batailles du printemps et de l'été, l'état des chevaux est inquiétant. En témoigne le rapport mensuel (septembre 1918) du vétérinaire de la 132e D.I. dont les éléments d'artillerie « *rattachés à d'autres divisions notamment la 153e et la 9e ont effectué un très gros et constant travail qui a mis à mal leur effectif, occasionnant de nombreuses indisponibilités, des évacuations, voire même des morts. Certains sujets encore en assez bon état ont succombé subitement par arrêt du cœur, pendant le service, comme des animaux "forcés"*[98] ».

La cavalerie, bien que ménagée une bonne partie de la guerre, est elle aussi épuisée, comme en témoigne le Général Féraud : *« Le nombre de chevaux indisponibles pour blessures ou fatigue générale a atteint un chiffre particulièrement élevé au cours des dernières opérations ; ces indisponibilités ont sans doute pour origine principale les efforts souvent considérables que le commandement a été obligé d'imposer à la cavalerie ; elles résultent aussi pour une part de causes diverses (alimentation, marches, paquetage). […] La plupart des chevaux reçus en renfort par les régiments sont de valeur médiocre ; beaucoup arrivent très bas d'état, à peine capables de supporter les fatigues de quelques jours de route ; la valeur moyenne générale des escadrons s'en trouve diminuée*[99]. » En conséquence, les marches de nuit et les bivouacs sont limités aux seuls impératifs opérationnels[100].

Conférence interministérielle du 25 septembre 1918 : l'impasse

La conférence interministérielle du 25 septembre, réunie dans le but d'optimiser la récupération des chevaux et la recherche de ressources nouvelles, ne fait que constater les difficultés accumulées :

- fonte des effectifs par absence de volant de réserve,
- insuffisance de l'alimentation,
- utilisation excessive des animaux,
- limite des ressources *« cachées »* dans les formations et organismes de l'Intérieur,
- possibilités d'achats réduites à 5 000 animaux par mois,
- mise en œuvre des réquisitions retardée, dans le meilleur des cas, au 1er décembre,
- importation toujours problématique de chevaux argentins.

À l'exclusion d'un accord d'ordre secondaire entre Foch et Pétain répartissant les maigres ressources, la conférence est incapable d'apporter la moindre solution au problème des effectifs équins[101].

Les approvisionnements complémentaires restent anecdotiques, comme celui des quinze

[97] *Lettres du 4 et 24 septembre. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est, au Ministre / État-Major de l'Armée / Direction de la Cavalerie (signées Pétain).* SHD, 16 N 186.

[98] *Rapport du vétérinaire chef du service vétérinaire de la 132e DI, au Directeur des Étapes et Services de la Xe armée, septembre 1918,* SHD, 16 N 186.

[99] *Le 9 septembre 1918. Rapport du Commandant du Ier Corps de Cavalerie, au Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est,* SHD, 16 N 186.

[100] *Ibid.*

[101] *Compte rendu de la Conférence intermini-stérielle du 25 septembre, par l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation (Cdt Raspail).* SHD, 7 N 162 ; *13 octobre 1918. Note de l'État-Major de l'Armée / bureau organisation mobilisation,* SHD, 7 N 459.

escadrons de spahis créés en appoint de la cavalerie, remontés avec des chevaux barbes achetés en Afrique du Nord[102]. Dans l'espoir de favoriser les achats, on propose aux éleveurs le marché suivant : pour tout cheval qu'on leur achètera cet hiver, on leur vendra au printemps un cheval « de compensation » importé d'Argentine à la faveur de la navigation transatlantique redevenue plus sûre[103]. Quant à l'accélération de la motorisation des transports et de l'artillerie suggérée par l'EMA, elle soulève des réserves au GQG où l'on met en doute la mobilité en tous terrains des véhicules automobiles[104].

Pour satisfaire les besoins de l'A.E.F. en chevaux et en mulets aguerris, et sur l'insistance du général Pershing auprès de Clémenceau, il est projeté de demander aux Britanniques, qui disposent d'un volant de réserve de 65 000 animaux, de participer à un prêt conjoint à l'A.E.F. de l'ordre de 30 à 50 000 têtes[105].

Le dernier mois de guerre, une réelle inquiétude envahit le Commandement : sera-t-il possible de maintenir la mobilité de l'artillerie et plus généralement les transports sur le front du Nord et du Nord-Est ?

« Les attelages restant sont surmenés. Le chiffre des évacuations augmente dans des proportions inquiétantes [...]. Cette situa-tion est susceptible d'avoir une répercussion néfaste sur la marche des opérations il est de toute urgence d'y remédier[106]*. »*

« Les chevaux des divisions en secteur ne se refont pas ; ils sont obligés de faire le travail des animaux manquants et sont utilisés jusqu'à l'épuisement total, dans l'impossibilité où se trouvent les unités de les évacuer à temps sur un HVA[107]*, sous peine de rendre le service inexécutable… Il est certain que cette situation ne saurait se prolonger sans aboutir à une crise grave*[108]*. »*

CONCLUSION

L'armistice signé le 11 novembre représente une issue que l'on peut qualifier de providentielle - en dehors de toute autre considération - pour les responsables de la gestion des chevaux et mulets des armées françaises. Sans réserves, ne disposant plus que d'animaux épuisés en sous-effectifs, les Armées du Nord et du Nord-Est voyaient à l'automne 1918 leur mobilité sérieusement menacée. Auraient-t-elles été réellement capables de mener, sans discontinuer et dans des conditions hivernales, la grande offensive qui aurait dû les conduire au cœur de l'Allemagne ?

Une autre question mérite d'être posée : aurait-on pu éviter cette situation ? Il est probable que la relative facilité qui présida à « l'entretien » des effectifs équins en 1915 et 1916 - assuré par l'importation massive de chevaux et de mulets - a eu deux consé-quences fondamentales, ignorées, semble-t-il, sur le moment. Elle a d'abord minoré l'urgence de motoriser, au moins en partie, la logistique des armées et surtout de l'artillerie. Parallèlement, elle a écarté des préoccupations du Commandement

[102] *Constitution de 15 escadrons de spahis*. Ce renforcement de la cavalerie peut paraître surprenant. En fait s'il correspond à un besoin plus marqué en cavalerie légère qu'en cavalerie lourde, il devrait aussi permettre, selon une procédure déjà utilisée, de reclasser les chevaux les plus lourds des catégories 2, 3 et 4 dans la catégorie immédiatement supérieure. Ainsi par mouvement successifs, c'est au final la 5e catégorie (chevaux de trait léger d'artillerie) et éventuellement la 6e catégorie (chevaux de trait lourd d'artillerie et convois) qui bénéficieront indirectement du renfort de près de 2 000 chevaux.

[103] *Lettre du 23 octobre 1918. Le Commissaire général aux affaires de guerre franco-américaine, au Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement*, SHD, 7 N 463.

[104] *Lettre du 16 septembre 1918. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est, à l'État-Major de l'Armée / bureau organisation Mobilisation,* SHD, 7 N 459.

[105] *12-15 septembre 1918, Inspection du service vétérinaire de la VIIe armée par le Vétérinaire Général Inspecteur Fray.* SHD, 16 N 186.

[106] *Lettre du 8 octobre 1918. Le Commandant en Chef des armées du Nord et du Nord-Est à l'État-Major de l'Armée* [Philippe Pétain] */ bureau organisation mobilisation,* SHD, 16 N 186.

[107] HVA : Hôpital Vétérinaire d'Armée, nouvelle appellation des DCM depuis la mise en application de *l'Instruction du 26 novembre 1917 sur le ravitaillement en chevaux et la réorganisation du Service vétérinaire aux armées.* SHD, 16 N 241 629/2.

[108] *Lettre du 15 octobre 1918. Le Commandant du Groupe d'Armées de l'Est (GAE)* [Édouard de Castelnau]*, au Commandant en Chef des Armées du Nord et du Nord-Est*, SHD, 16 N 186.

la *« préservation des effectifs »* qui ne devint une priorité qu'en 1917. Si bien que l'indispensable réorganisation du *« ravitaillement »* en chevaux et mulets, comme celle tout aussi nécessaire du « *soutien vétérinaire »*, furent proposées par le service des Remontes avec un dangereux retard. Elles n'entrèrent en vigueur que dans les dix-huit derniers mois de la guerre, après une lente dégradation de la qualité et une fonte progressive des effectifs.

Dans cet environnement peu favorable, des décisions risquées ou inopportunes ont failli compromettre la mobilité des armées. Rappelons :

- la réduction brutale des effectifs,
- la fourniture des effectifs équins nécessaires à l'équipement de l'A.E.F., alors que les achats mensuels de chevaux étaient au plus bas,
- l'autorisation trop tardive des réquisitions en juin 1918.

Prises en compte dès le début de la guerre, l'intensification de la motorisation et la *« préservation des effectifs »* auraient permis de gérer plus sereinement les conséquences de la crise d'approvisionnement en avoine qui, elle, ne pouvait qu'être subie.

Il serait souhaitable, enfin, de savoir si le camp adverse a connu de semblables problèmes. Aussi espérons-nous sincèrement qu'un confrère allemand livre les résultats de recherches analogues dans les archives de son pays.

Références bibliographiques

La documentation utilisée pour la rédaction de cette communication se fonde, pour plus de 90 %, sur les archives du Service Historique de la Défense (SHD), en particulier des cartons 16 N 186, 16 N 2303, 16 N 2548, 16 N 2549, 16 N 2555, 7 N 162, 7 N 404, 7 N 453 à 459, 7 N 462 et 7 N 463.

BALDIN Daniel, « De la contigüité anthropologique entre les combattants et le cheval : le cheval et son image dans l'armée française durant la première guerre mondiale », *Revue Historique des Armées*, 2007, **249**, p. 75-87.

BOUCHERIE Colonel, *Historique du 1er Corps de Cavalerie,* P., Charles Lavauzelle, 1924.

BOULLAIRE Général, *Historique du 2e Corps de Cavalerie,* P., Charles Lavauzelle, 1923.

BRUNEAU Roland, « Les équidés de la grande guerre », *Bull. Soc. Fr. Hist. Méd. Sci. Vét.,*, 2005, **5**, p. 20-33.

HOUDEMER F.E, *Guide pratique du vétérinaire en campagne et à l'intérieur […],* P., L. Fournier, 1917.

MAUFRAIS Louis, *J'étais médecin dans les tranchées, 2 août 1914-14 juillet 1919*, P., Robert Laffon, 2008.

MILHAUD Claude, « La Société Centrale Vétérinaire pendant la Première Guerre Mondiale : influence du conflit sur une société savante vétérinaire », *Bull. Soc. Fr. Hist. Méd. Sci. Vét.,* 2008, **8**, p. 13-31.